

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 3

Absents : 6

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémy GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

N°2026/04/14/01 – CREATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

DECIDE à l'unanimité

1° De créer une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat.

2° De fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la CAO de la manière suivante :

- ✓ Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, mais en cas de liste unique, celle-ci devra comprendre 5 noms de titulaires et 5 noms de suppléants ;
- ✓ Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats au poste de titulaire et au poste de suppléant ;
- ✓ Les listes seront déposées au cours de la présente séance jusqu'à l'ouverture du vote, après une suspension de séance de quelques minutes ;

3° De prononcer une suspension de séance en vue de la constitution des listes à 18h35.

N°2026/04/14/02 – ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Décide à l'unanimité de procéder à cette élection au scrutin public ;

Proclame les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offres :

• Sont proclamés Membres titulaires	• Sont proclamés Membres suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Alain REIGNIER - Monsieur Jean-Pierre CHAMPION - Monsieur Jean-Charles GALLO - Madame Anne TURREL - Monsieur Dominique MARTIN 	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-Michel LUX - Monsieur Romain COTTEY - Monsieur Richard LABALME - Monsieur Denis SAUJOT - Monsieur Lucien MOLINES

N°2026/04/14/03 – CREATION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) ET CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

DECIDE à l'unanimité

1° De créer une commission pour les délégations de service public à titre permanent, pour la durée du mandat ;

2° De fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection de la CDSP de la manière suivante :

- ✓ Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, mais en cas de liste unique, celle-ci devra comprendre 5 noms de titulaires et 5 noms de suppléants ;
- ✓ Les listes devront indiquer les noms et prénoms des candidats au poste de titulaire et au poste de suppléant ;
- ✓ Les listes seront déposées au cours de la présente séance jusqu'à l'ouverture du vote, après une suspension de séance de quelques minutes ;

3° De prononcer une suspension de séance en vue de la constitution des listes à 18h39.

N°2026/04/14/04 – ELECTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Décide à l'unanimité de procéder à cette élection au scrutin public ;

Proclame les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission de délégation de service public :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Monsieur Alain REIGNIER - Monsieur Jean-Pierre CHAMPION - Monsieur Jean-Charles GALLO - Madame Anne TURREL - Monsieur Dominique MARTIN	- Monsieur Didier RUTSCHI - Monsieur Romain COTTEY - Monsieur Richard LABALME - Monsieur Denis SAUJOT - Monsieur Lucien MOLINES

N°2026/04/14/05 – CREATION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT)

DECIDE à l'unanimité

1° De créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté de communes Val de Saône Centre et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de **15 membres**, soit un représentant pour chaque commune membre ;

2° De transmettre la délibération aux communes concernées aux fins de désignation de leur représentant, qui devra être réalisée au scrutin secret et à la majorité absolue.

N°2026/04/14/06 – CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES

DECIDE de créer les huit commissions thématiques intercommunales suivantes :

- la commission **Petite Enfance – Jeunesse – Action sociale** ;
- la commission **Aménagement du territoire – Urbanisme – Mobilités – Infrastructures publiques** ;
- la commission **Mutualisation – Services aux communes et services de proximité - Communication** ;
- la commission **Finances** ;
- la commission **Economie – Innovation – Services aux entreprises - Tourisme** ;
- la commission **Vie sportive – Vie associative – Vie culturelle** ;
- la commission **Environnement – Transition énergétique – Gestion des ressources** ;
- la commission **Assainissement** ;

FIXE à 15 le nombre de membres pour chacune de ces commissions ;

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions,

APPROUVE la composition des Commissions thématiques intercommunales selon le tableau ci-après annexé,

PRECISE que les commissions seront complétées au prochain conseil communautaire sur la base des candidatures restant à proposer par les communes et que les conseillers suivants sont placés en liste d'attente :

- **commission Petite Enfance** : Hervé CHAGOT (Garnerans), Emile VALLON (Lurcy), **Caroline CREMILLIEU** (Montmerle-sur-Saône), Sandra DAVID BOUDET (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)
- **commission Aménagement du territoire** : Karine MOMMESSIN (Garnerans), Caroline SALSON (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)
- **commission Mutualisation** : **René SUAREZ** (Garnerans), Michèle HASCOET-FRAGNY (Lurcy), Sandra DAVID BOUDET (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)
- **commission Finances** : Caroline FRUCTUOSO (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)
- **commission Economie** : Thierry SEVES (Guéreins)
- **commission Vie sportive** : Gabrielle LOUBES (Garnerans), **Corinne DUDU** (Montmerle-sur-Saône)

- **commission Environnement** : Olivier ARNAU et Gérard POEYMIROU (Garnerans), Domenico BISIGNANO (Lurcy), Michel DURAND (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)
- **commission Assainissement** : Michel DURAND (Saint-Etienne-sur-Chalaronne)

<p>Commission Petite Enfance – Jeunesse – Action sociale (11 membres)</p> <p>Mme BISIGNANO Nathalie, VP Mme LOUBES Gabrielle</p> <p>Mme BEAUDET Nathalie Mme TRONCI Delphine</p> <p>Mme BOUDSOCQ Céline Mme KHENFER Fatima Mme MAZEYRAT Sophie</p> <p>Mme JAMBON Michelle Mme FANGET Laure Mme ASPLET Virginie</p>	<p>Commission Aménagement du territoire – Urbanisme – Mobilités – Infrastructures publiques (12 membres)</p> <p>M. CHAMPION Jean-Pierre, VP M. ROLLET Mathieu</p> <p>M. AUCLAIR Gaël M. POEYMIROU Gérard</p> <p>Mme DENIS Bernadette M. DESCHIZEAUX Jean-Claude</p> <p>M. DURAND Michel M. VOILLON Pierre</p> <p>M. LATTARD Gilles M. MOLINES Lucien</p> <p>Mme DESCOURS Christine M. GOEURY Jean-François</p>
<p>Commission Mutualisation – Services aux communes et services de proximité – Communication (11 membres)</p> <p>Mme TURREL Anne, VP M. DUFOUR Stéphane</p> <p>Mme BEAUDET Nathalie M. CHAMPION Jean-Pierre</p> <p>M. ECKERT Pierre M. RUTSCHI Didier</p> <p>M. REIGNIER Alain M. DUMAY Renaud</p> <p>M. VILLERMET Thomas M. ANDRE Joachim</p> <p>Mme AUCLAIR Elise</p>	<p>Commission Finances (11 membres)</p> <p>M. REIGNIER Alain, VP M. SEVES Thierry</p> <p>M. ECKERT Pierre Mme CURTIL Marie-France</p> <p>M. LAIDET Anthony M. SAUJOT Denis</p> <p>M. FERRÉ Paul Mme PEZZOTTA Magalie</p> <p>M. MOLINES Lucien Mme FANGET Laure</p> <p>M. MATRAY Philippe</p>
<p>Commission Economie – Innovation – Services aux entreprises – Tourisme (10 membres)</p> <p>M. GALLO Jean-Charles, VP M. COTTEY Romain</p> <p>M. DUMAY Renaud Mme MOMMESSIN Karine</p> <p>M. FAUVAIN Gaëtan M. MARTIN Dominique</p> <p>M. GONIN Jérémy M. CHATELAIN Olivier</p> <p>Mme RAHMOUNI Houria</p> <p>Mme TURREL Anne</p>	<p>Commission Vie sportive – Vie associative – Vie culturelle (9 membres)</p> <p>M. SAUJOT Denis, VP M. LUX Jean-Michel</p> <p>M. BERGER Jacques M. SUAREZ René</p> <p>Mme BOUDSOCQ Céline M. GARNIER Christophe</p> <p>M. DI NUCCI Nicolas</p> <p>Mme GUTIERREZ Catherine M. Benoît JULIAT</p>
<p>Commission Environnement – Transition énergétique – Gestion des ressources (9 membres)</p> <p>M. LABALME Richard, VP M. VANDERGHOOE Damien</p> <p>Mme ARKHOUCHE Myriam M. MARTIN Dominique</p> <p>M. AUCLAIR Gaël M. BOLE-BESANCON Didier</p> <p>Mme DAVID BOUDET Sandra M. NAVARRO Marc</p> <p>M. MEUNIER Thibaut M. PEIGNÉ Benoît</p> <p>Mme RIGOLLET Amélie M. KANDZIORA Frédéric</p>	<p>Commission Assainissement (11 membres)</p> <p>M. LUX Jean-Michel, VP M. BAILLY-BECHET Pierre</p> <p>M. BISIGNANO Domenico M. SEVES Thierry</p> <p>M. COGNO Fabien M. MARTIN Dominique</p> <p>M. GONIN Jérémy M. GUIGUE Patrice</p> <p>M. NAVARRO Marc</p> <p>M. PEIGNÉ Benoît M. KANDZIORA Frédéric</p>

N°2026/04/14/07 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE DESTRUCTION DES ORDURES MENAGERES (S.M.I.D.O.M.) VEYLE SAONE

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au S.M.I.D.O.M. Veyle Saône :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Kevin AULAS	Jean-Philippe CHAUMONT
Francheleins	Céline BERGER	Sébastien MOYNE
Garnerans	René SUAREZ	Gabrielle LOUBES
Genouilleux	Alain REIGNIER	Céline BOUDSOCQ
Guéreins	Thierry SEVES	Delphine TRONCI
Illiat	Michel PIOT	Richard LABALME
Lurcy	Pierre ECKERT	Michèle HASCOET-FRAGNY
Messimy-sur-Saône	Christian BEGUET	Agnès LETHENET
Mogneneins	Jean-Pierre CHAMPION	Alexandre QUILLIEN
Montceaux	Michel NIERGOT	Marlène CHALIKAS
Montmerle-sur-Saône	Didier RUTSCHI	Didier BOLE-BESANCON
Peyzieux-sur-Saône	Romain COTTEY	Sophie GAILLETON
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Benoît PEIGNE	Julien MONTEIL
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Nathalie BEAUDET	Anthony LAIDET
Thoissey	Paul FERRÉ	Delphine WITTEZAELE

N°2026/04/14/08 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT MIXTE VAL DE SAONE-DOBES (SCOT)

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au Syndicat Mixte Val de Saône Dombes (SCOT) :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Lucien MOLINES	Michelle JAMBON
Francheleins	Mathieu ROLLET	Jean-Michel LUX
Garnerans	René SUAREZ	Elise AUCLAIR
Genouilleux	Gaël AUCLAIR	Jérémy GONIN
Guéreins	Virginie GENOUILHAC	Daniel MICHEL
Illiat	Richard LABALME	Jérôme BERNARD
Lurcy	Nathalie BISIGNANO	Raphaël BULAND
Messimy-sur-Saône	Thierry JUILLARD	Jean-Marie CHASSAGNE
Mogneneins	Christophe POULAIN	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Jean-Claude DESCHIZEAUX	Dominique MARTIN
Montmerle-sur-Saône	Pierre VOUILLON	Patrice GUIGUE
Peyzieux-sur-Saône	Romain COTTEY	Thomas VILLERMET
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Renaud DUMAY	Matthieu ROLLET
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Carole BOUTEILLE VAN DEN BESSELAER	Gaëtan FAUVAIN
Thoissey	Anne TURREL	Jacques LOUPFOREST

N°2026/04/14/09 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU POTABLE BRESSE DOBES SAONE

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au SIE Bresse Dombes Saône :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Patrice ANSOUD	Gisèle LORON
Francheleins	Jean-Michel LUX	Joachim ANDRE
Garnerans	Elise AUCLAIR	Damien VANDERGHOOOTE
Genouilleux	Jérémy GONIN	Gaël AUCLAIR
Guéreins	Daniel MICHEL	Fabrice VIOLET

Illiat	Françoise PERROTTEY	Laurent AUBERTIN
Lurcy	Bernadette DENIS	Pierre ECKERT
Messimy-sur-Saône	Jean-Marc GIMARET	Agnès LETHENET
Mogneneins	Christophe POULAIN	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Michel BOISSON	Michel NIERGOT
Montmerle-sur-Saône	Patrice GUIGUE	Pierre VOUILLON
Peyzieux-sur-Saône	Jérémie PAGNON	Frédéric KANDZIORA
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Renaud DUMAY	Catherine GUTIERREZ
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Fabien COGNO	Gérard DUMIRE
Thoissey	Marc NAVARRO	Jacques BERGER

N°2026/04/14/10 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT DES RIVIERES DOMBES - CHALARONNE - BORDS DE SAONE (SRDCBS)

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les 11 délégués titulaires et suppléants de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au SRDCBS :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants	Communes
Chaleins	Jérôme DANON	Jean-Philippe BEROUD	Chaleins
Francheleins	Jean-Michel LUX	Pierre BAILLY-BECHET	Garnerans
Thoissey	Christiane FOURNEL	Nathalie VERNUS-PROST	Mogneneins
Genouilleux	Céline BOUDSOCQ	Jérémy GONIN	Genouilleux
Illiat	Françoise PERROTTEY	Audrey DUSSAUGE	Illiat
Messimy-sur-Saône	Jean-Marc GIMARET	Laurie VAGNAT	Messimy-sur-Saône
Montceaux	Michel BOISSON	Michel NIERGOT	Montceaux
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Benoît PEIGNE	Didier RUTSCHI	Montmerle-sur-Saône
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Michel DURAND	Benoît JULIAT	Saint-Etienne-sur-Chalaronne
Guéreins	Stéphane MELINON	Virginie GENOUILHAC	Guéreins
Lurcy	Houria RAHMOUNI	Nicolas GRANGE	Peyzieux-sur-Saône

DESIGNE les référents techniques de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au SRDCBS :

Communes	Référents Techniques
Chaleins	Lucien MOLINES
Francheleins	Julien GUIDE
Garnerans	René SUAREZ
Genouilleux	Alain REIGNIER
Guéreins	Jean-Charles GALLO
Illiat	Richard LABALME
Lurcy	Nathalie BISIGNANO
Messimy-sur-Saône	Céline DESCOLLONGES
Mogneneins	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Dominique MARTIN
Montmerle-sur-Saône	Didier RUTSCHI
Peyzieux-sur-Saône	Valérie BREVET
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Gilles LATTARD
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Gaëtan FAUVAIN
Thoissey	Anne TURREL

N°2026/04/14/11 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'AIN (EPF)

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF :

Délégués Titulaires		Délégués Suppléants	
Jean-Charles GALLO	administrateur	Romain COTTEY	administrateur
Didier RUTSCHI		Alain REIGNIER	

N°2026/04/14/12 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DE L'EPTB SAONE & DOUBS

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du comité syndical de l'EPTB Saône et Doubs :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Richard LABALME	M. Jean-Michel LUX

N°2026/04/14/13 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DU VAL DE SAONE A MONTCEAUX ET DU COLLEGE BEL AIR DE THOISSEY

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Dominique MARTIN pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du conseil d'administration du collège du Val de Saône à Montceaux.

DESIGNE Mme Anne TURREL pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du conseil d'administration du collège Bel Air de Thoissey.

N°2026/04/14/14 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU CENTRE HOSPITALIER AIN VAL DE SAONE

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Alain REIGNIER pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier Ain Val de Saône ;

DESIGNE Mme Nathalie BISIGNANO pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du Conseil de la Vie Sociale du centre hospitalier Ain Val de Saône.

N°2026/04/14/15 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DE L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'AIN, SPL ALEC AIN

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Jean-Pierre CHAMPION pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre comme représentant permanent à l'Assemblée Générale des actionnaires et au sein du Conseil d'Administration de la SPL ALEC AIN ;

AUTORISE M. Jean-Pierre CHAMPION à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée au sein des organes de gouvernance de la SPL.

N°2026/04/14/16 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LES ENERGIES DE L'AIN (SEM LEA)

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Jean-Pierre CHAMPION pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre en qualité de membre de l'assemblée spéciale de la SEM LEA et ce pour la durée de son mandat électif ;

AUTORISE M. Jean-Pierre CHAMPION à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée au sein des organes de gouvernance de la SEM LEA.

N°2026/04/14/17 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000 « PRAIRIES HUMIDES ET FORETS ALLUVIALES DU VAL DE SAONE »

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Didier RUTSCHI pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du comité de pilotage des sites Natura 2000 « prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône ».

N°2026/04/14/18 – PROGRAMME LEADER 2023-2027 : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER DU BASSIN DOMBES SAONE

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués élus de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du comité de programmation Leader du bassin Dombes Saône :

Alain REIGNIER
Anne TURREL

PROPOSE de renouveler le mandat des deux représentants de la société civile, sous réserve de leur accord :

Pierre-Alain NICOD
Sébastien DUBOST

N°2026/04/14/19 – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS ASSOCIATIFS OU ISSUS DU SECTEUR PUBLIC

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour ces désignations,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du Conseil d'Administration de **Initiative Dombes Val de Saône** (IDVS) :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Monsieur Jean-Charles GALLO	Monsieur Renaud DUMAY

DESIGNE M. Jean-Charles GALLO pour représenter la communauté de communes lors de l'assemblée générale annuelle de l'**Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**,

DESIGNE Mme Nathalie BISIGNANO pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du conseil d'administration de la Mission Locale Jeunes,

DESIGNE M. Richard LABALME pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre auprès du **CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

DESIGNE Mme Anne TURREL pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du **Comité départemental de la randonnée pédestre** (CDRP) de l'Ain et de son Comité Directeur élargi.

DESIGNE M. Dominique MARTIN pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du **Comité d'itinéraire de La Voie Bleue-V50**.

N°2026/04/14/20 – DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE POUR LE CNAS

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

DESIGNE M. Alain REIGNIER en qualité de délégué élu au CNAS

N°2026/04/14/21 – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU PRESIDENT ET DE 8 VICE-PRESIDENTS

FIXE les taux d'indemnités de fonction comme suit :

Fonction	Taux en % de l'indice brut terminal de la fonction publique	Montant brut mensuel en euros pour information au 1 ^{er} janvier 2026 (soumis à l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique et de la valeur du point d'indice)
Président	67.50%	2 774.60 €
Vice-Président	21.64%	889.47 €

DECIDE de prélever les dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la communauté de communes pour les exercices 2026 et suivants.

PRECISE que les indemnités seront versées à compter de la date d'entrée en fonction des élus et que chacun des élus percevant une indemnité de fonction s'est engagé à ne pas solliciter de remboursement de frais à l'exception d'un éventuel mandat spécial pour le congrès des intercommunalités de France.

DÉSIGNE M. Jean Pierre SUETY, Magistrat retraité pour être référent déontologue des élus de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer la convention proposée par le CDG01, aux fins de désignation d'un « référent déontologue élu », dans le cadre législatif et réglementaire en vigueur.

PRÉCISE que les coûts de fonctionnement de cette mission seront facturés à la communauté de communes selon le barème réglementaire de 80 € par avis rendu par le déontologue. Le CDG01 rémunérera alors le référent selon les mêmes montants.

PRÉCISE que la saisine du « référent déontologue élu » sera ouverte à chaque membre de l'assemblée communautaire, pour une question le concernant.

PRÉCISE que cette saisine pourra intervenir selon l'une des modalités suivantes :

- Par courrier postal adressé au Référent déontologue élu, 145 chemin de Bellevue, 01960 PERONNAS avec la mention « CONFIDENTIEL »),
- Par un formulaire de saisine en ligne (auquel seul le « référent déontologue élus » a accès) dont le lien d'accès internet sera prochainement activé et communiqué.

PRÉCISE que les réponses seront formulées par écrit à l'élue ayant formulé la demande, et que le « référent déontologue élu » pourra être amené à le contacter pour solliciter des précisions utiles à l'instruction de sa demande.

PRÉCISE que ce conventionnement et cette désignation prennent effet le premier jour du mois suivant la présente délibération, et qu'ils pourront être résiliés à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au CDG01 avec un préavis d'un mois.

N°2026/04/14/23 – DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

DONNE délégation à M. le Président lui permettant, après avis d'un Vice-Président ou d'une commission, ou le cas échéant du bureau, de :

Finances, Ressources Humaines et archivage :

- passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- autoriser le paiement des dommages en cas de sinistre imputable à la Communauté de Communes et de non prise en charge totale par l'assurance selon le montant de la franchise applicable,
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 10 000 euros (en cas de non-déclaration du sinistre à l'assurance).
- créer, modifier ou dissoudre les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
- autoriser les moyens de paiement et en fixer les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- se prononcer sur les admissions en non-valeur et extinctions de créances,
- procéder, dans la limite d'un montant annuel de 1 million d'euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article [L. 2221-5-1](#), sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires,
- signer les conventions concernant l'accueil de stagiaires dans les services de la Communauté de Communes hors attribution d'une gratification (obligatoire à partir d'une présence de deux mois consécutifs ou non au cours d'une même année scolaire),
- signer les conventions de partenariat entre la Communauté de Communes et divers organismes de formation,
- fixer le montant de l'indemnisation en réparation de tout préjudice matériel intervenu sur des biens communautaires,
- signer les conventions relatives à la réalisation d'une mission d'archivage par le Centre de Gestion de l'Ain et leurs éventuels avenants afférents.
- Autoriser la signature de contrat de cession de droit d'un spectacle vivant ou tout autre contrat lié à la prestation d'un intervenant extérieur préalablement validée par devis,

Aménagement et Marchés Publics :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal égal au seuil de télétransmission en Préfecture (correspondant au seuil de procédure formalisée des marchés de fournitures et services de 216 000 euros HT au 1^{er} janvier 2026 – seuil révisable en fonction des fluctuations des cours monétaires), ainsi que toute décision concernant leurs avenants s'ils n'entraînent pas de dépassement du seuil précité, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) relevant de la compétence communautaire par délégation de l'exercice du droit de préemption des communes,
- signer les plans de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) pour l'alimentation électrique de parcelles ou de parcs d'activités dans le cadre de l'exercice de la compétence développement économique,
- signer toutes conventions définissant les modalités techniques et financières pour le déploiement des réseaux dans le cadre des opérations d'aménagement ou d'extension des parcs d'activités relevant de la compétence développement économique : gaz par GRDF (Gaz Réseau Distribution France), électrique par ENEDIS ou le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-

communication de l'Ain), fibre optique par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), et eau potable par le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône,

- signer les plans de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et les devis ENEDIS pour tout type de projet (notamment en matière de raccordement électrique des ouvrages d'assainissement),
- approuver une prise de participation de la SEM LEA au sein de sociétés de projets dédiés à la transition énergétique.

Tourisme :

- fixer les tarifs de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre,
- signer les conventions de partenariat entre l'Office de Tourisme Val de Saône Centre et divers organismes,
- fixer les tarifs des Gîtes de la Calonne,
- signer les conventions de partenariat entre les Gîtes de la Calonne et divers organismes,

Social et vie Sportive :

- autoriser la signature de conventions de mise à disposition précaire et à titre gratuit des équipements sportifs aux associations,
- signer toutes les Conventions d'Objectif et de Financement, chartes, demandes de subventions ou tout autre document contractuel proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain,
- signer les Conventions d'Objectifs et de Financement, demandes de subventions ou tout autre document contractuel proposé par la MSA,
- signer les conventions de mise à disposition occasionnelle et à titre payant des équipements sportifs aux associations.

Occupations domaniales :

- signer les conventions ou tout autre document de réservation et de mise à disposition gratuite de locaux communautaires avec le Conseil Départemental de l'Ain pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations,
- signer les conventions ou tout autre document de mise à disposition gratuite de salles par les communes du territoire pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations par les structures ou services de la communauté de communes,
- Autoriser la signature de convention de mise à disposition de la salle des associations à titre payant (montant forfaitaire de 150€TTC par jour) et à en modifier le tarif le cas échéant,
- Prendre toute décision concernant l'établissement de servitudes au profit ou à la charge de la communauté de communes,

PREVOIT qu'en cas d'empêchement du Président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant, conformément à l'article L2122-17 du CGCT,

RAPPELLE que, lors de chaque réunion du conseil communautaire, le Président rendra compte des attributions exercées par délégation du conseil communautaire.

N°2026/04/14/24 – SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE ET LA MISSION LOCALE JEUNES (MLJ) BRESSE DOMBES COTIERE 2026-2028

APPROUVE la tenue d'une permanence supplémentaire à la France Services Val de Saône Centre par la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière, le 2^{ème} mardi après-midi de chaque mois, à titre expérimental pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2026 et la reconduction tacite de cette permanence supplémentaire.

APPROUVE la signature d'un avenant à la convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière,

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes les diligences dans le cadre de cette démarche.

N°2026/04/14/25 – SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC DES AGRICULTEURS POUR LA VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DES LAGUNES DE MOGNEINEINS ET GARNERANS ET DU FILTRE PLANTE DE ROSEAUX DE ILLIAT

APPROUVE les trois modèles de conventions (un modèle par site) pour la valorisation agricole des boues avec les agriculteurs.

AUTORISE le Vice-Président à l'assainissement à signer les conventions avec les agriculteurs qui acceptent de recevoir les boues suivant les modèles.

N°2026/04/14/26 – COMPTE-RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation, ayant donné lieu à la décision suivante :

N°2026-41 – Renouvellement d'une portion du réseau d'eaux usées et mise à la cote/remplacement de tampons d'eaux usées sur la RD7 au lieu-dit Villesolier à St Etienne sur Chalaronne – MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Fait à Monceaux, le 14 avril 2026

Le Président,

Renaud DUMAY

PUBLIE sur le site internet le 15 avril 2026

AFFICHE du :

au :

Communauté de Communes Val de Saône Centre – 14 avril 2026